# BRAND

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### 1. Identification

Identificateur de produit **Manni-Plex Grow** 

Autres moyens d'identification

Code du produit 28135

Agricultural/ Horticultural Use- Micronutrient Fertilizer- Refer to product label. Usage recommandé

**Restrictions d'utilisation** Refer to product label.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

**Fabricant** 

Nom de la société Brandt Consolidated, Inc. 2935 South Koke Mill Road **Adresse** 

Springfield, IL 62711

États-Unis

Siège social 1-217-547-5800 Téléphone

Site Web www.brandt.co Courriel msds@brandt.co

Personne-ressource EH&S / Regulatory Department Numéro de téléphone CHEMTREC(24 heures ):

d'urgence

États-Unis, Canada, 1-800-424-9300

Puerto Rico

1-800-424-9300 Virgin Islands International Maritime +1 (703) 527-3887

Non disponible. **Fournisseur** 

2. Identification des dangers

**Dangers physiques** Non classé.

Dangers pour la santé Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A

> Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Catégorie 1B Cancérogénicité Toxicité pour certains organes cibles -Catégorie 1

expositions répétées

**Dangers environnementaux** Non classé.

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Attention

Provoque une sévère irritation des yeux. Mention de danger

Conseil de prudence

Prévention Se laver soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux/du

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis

médical/Consulter un médecin.

Conserver à l'écart de matières incompatibles. Stockage

Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux. Élimination

**Autres dangers** Aucun(e) connu(e).

Nom de la matière : Manni-Plex Grow 1/7

28135 Version n°: 02 Date de révision: 10-Janvier-2024 Date d'émission : 19-Mars-2019

## 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

	Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
	Nitrate de potassium		7757-79-1	10 - < 20
	Ammonium ferrique EDTA		21265-50-9	1 - < 3
-	Autres composant sous les niveaux	à déclarer		80 - < 90

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

## 4. Premiers soins

Inhalation	Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.		
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.		
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.		
Ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.		
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.		
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.		
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.		

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).				
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.				
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.				
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.				
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.				
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.				
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.				

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

equipolities are protection of	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant	
mesures d'urgence	le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter	
•	des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités	
	locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.	

## Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

SDS CANADA 2/7 28135 Version n°: 02 Date de révision: 10-Janvier-2024 Date d'émission : 19-Mars-2019

#### 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

veux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Le fournisseur de gants peut

recommander des gants appropriés.

Porter un vêtement de protection approprié. **Autre** 

**Protection respiratoire Dangers thermiques** 

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** Solution aqueuse.

État physique Liquide. **Forme** Liquide.

Couleur Vert foncé to Brun

Très faible. Odeur Seuil olfactif Non disponible.

Ha Point de fusion et point de

congélation

32 °C (89.6 °F) estimation

7.5 - 8.5

Point initial d'ébullition et

domaine

d'ébullition

400 °C (752 °F) estimation

Point d'éclair Non disponible. Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

> Limites d'inflammabilité inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

Non disponible.

inférieure (%)

Nom de la matière : Manni-Plex Grow SDS CANADA

28135 Version n°: 02 Date de révision: 10-Janvier-2024 Date d'émission : 19-Mars-2019

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur

0.00001 hPa estimation

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative 1.21 - 1.22 g/cm3

Solubilité

Solubilité (eau) 100 %

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

Température

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

Densité1.21 - 1.22 g/cm3Propriétés explosivesNon explosif.Propriétés comburantesNon oxydant.Pourcentage de matières56.81 % estimation

volatiles

pH dans une solution

aqueuse

7 - 8 (1% Solution)

**Kg/l (lb par gal)** 10.1 - 10.19 **Densité** 1.21 - 1.22

COV 11.15 % estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter**Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.

Contact avec la peau On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une

rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

toxicologiques

Nom de la matière : Manni-Plex Grow SDS CANADA

Résultats d'épreuves Composants **Espèces** 

Nitrate de potassium (CAS 7757-79-1)

Aiguë **Orale** 

**DL50** Lapin 1166 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

cutanée

Lésions oculaires

Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

aerminales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

## Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Nitrate de potassium (CAS 7757-79-1) 2A Probablement cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - exposition unique

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

## 12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Produit		Espèces	Résultats d'épreuves		
Manni-Plex Grow					
Aquatique					
Crustacés	CE50	Daphnia	22486.5469 mg/l, 48 heures estimation		
Poisson	CL50	Poisson	6954.3711 mg/l, 96 heures estimation		
Composants		Espèces	Résultats d'épreuves		
Nitrate de potassium (	(CAS 7757-79-1)				
Aquatique					
Poisson	CL50	Crapet arlequin (Lepomis macrochirus)	1200 mg/l, 96 heures		
Aiguë					
Poisson	CL50	Poisson	1378 - 3000 mg/l		

<sup>\*</sup> Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., **Autres effets nocifs** 

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

## 13. Données sur l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des Instructions pour l'élimination

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Nom de la matière : Manni-Plex Grow SDS CANADA

<sup>\*</sup> Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

### 14. Informations relatives au transport

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### **IMDG**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon Non déterminé(e). l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

## 15. Informations sur la réglementation

#### Réglementation canadienne

#### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

## Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

#### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

## Protocole de Montréal

Sans objet.

## Convention de Bâle

Sans objet.

#### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non

Nom de la matière : Manni-Plex Grow SDS CANADA Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)\*

**Philippines** Inventaire philippin des produits et substances chimiques

(PICCS)

Taïwan Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Oui Oui

États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi

réglementant les substances toxiques)

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

### 16. Autres informations

Date de publication 19-Mars-2019 10-Janvier-2024 Date de la révision

Version n° 02

Avis de non-responsabilité

The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of Manufacturer's knowledge, information and belief at the date of its publication; however, it is provided only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release of the Product. No warranties of any kind, either expressed or implied, including warranties of merchantability or fitness for a particular purpose, are made with respect to the Product or the information provided herein, or that the Product or information herein may be used without infringing the intellectual property rights of others. The information provided in this Safety Data Sheet relates only to the specific Product designated and may not be valid if the Product is used in combination with other materials or in any other process, unless specified herein. The user assumes all risk and liability for loss, injury, damage or expense due to any use, handling, storage or disposal of the Product, and Manufacturer recommends that the user conducts its owns tests of the Product to determine suitability of the Product for user's particular use.

Informations relatives à la révision

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise

Identification des dangers: Intervention

Identification des dangers: Renseignements supplémentaires

Nom de la matière : Manni-Plex Grow SDS CANADA